

AIRMF

Changement climatique : calibrer la réponse

L'Association des irrigants des régions méditerranéennes françaises (AIRMF) a profité de la tenue de son assemblée générale pour organiser une table ronde autour des impacts du changement climatique sur la ressource en eau et l'agriculture.

Fondée en 2004, l'association des irrigants des régions méditerranéennes françaises (AIRMF) agit pour le maintien et le développement de l'agriculture irriguée en Paca et ex-Languedoc-Roussillon. L'association tenait le 27 mai son assemblée générale dans les locaux de la Chambre d'agriculture à Nîmes. A l'heure de la consultation en vue de l'élaboration du prochain schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée 2022-2027, l'AIRMF a apporté sa contribution, sur le constat notamment : "En régions méditerranéennes françaises, le réchauffement climatique est une réalité se manifestant par une augmentation sensible des températures depuis une vingtaine d'années. Avec la hausse concomitante de l'évapo-transpiration (ETP), les qualités et rendements de certaines de nos productions sont déjà impactés", détaille ainsi Christophe Lafon, animateur de l'AIRMF. "En parallèle, l'irrégularité croissante des pluies va encore accroître la demande en eau, notamment pour l'agriculture. Le développement des stratégies de résilience des territoires et des milieux ne sera pas suffisant face à l'ampleur des changements à l'œuvre", poursuit-il ensuite.

Changement climatique et ressource en eau

Dans ce contexte l'AIRMF a souhaité profiter de son assemblée générale pour mettre en lumière les impacts du changement climatique sur la ressource en eau et l'agriculture. Elle a ainsi convié des intervenants de divers horizons pour évoquer les constats concrets liés au changement climatique, mais surtout les orientations et possibilités qui s'offrent aux acteurs des territoires concernés. En préambule, il convient d'établir que l'incertitude reste le paramètre dominant lorsqu'il s'agit de développer des prévisions face au changement climatique. Les projections réalisées se basent donc sur des approches multimodèles et multi-scénarios pour tenter d'appréhender au mieux l'éventail des possibilités. Eric Sauquet, de l'Irstea, a ainsi détaillé le contenu du plan R²D² (Risque, Ressource en eau et gestion Durable de la Durance), visant à "analyser l'impact hydrologique et socio-économique du changement climatique et l'effet de stratégies d'adaptation



Les intervenants ont évoqué les enjeux du changement climatique pour les bassins de la Durance et du Rhône, mais aussi les impacts sur les cultures comme la vigne et les céréales.

dans le bassin de la Durance à l'horizon 2050", pour estimer au mieux le risque de défaillance du système 'bassin de la Durance'. Cette étude, sur un secteur couvrant 14 000 km², a déjà permis d'identifier les évolutions de la ressource naturelle en eau en conséquence de l'augmentation des températures : stock de neige plus réduit, avec un maximum observé plus tôt, modification de la constitution du stock de neige avec une fonte entraînant des débits plus importants pendant le printemps, et surtout, des débits d'étiage estivaux diminués. "Que devient le besoin en eau des plantes ? Sur neuf cultures emblématiques témoins, nous établissons que ce besoin peut varier selon le scénario mais le déficit hydrique ira globalement à la hausse, avec un rapport précipitations sur ETP défavorable", indique Eric Sauquet. Toutefois, lorsque les modèles prévisionnels peuvent intégrer des changements dans la phénologie des plantes, "les demandes en eau ne sont pas forcément augmentées. De même, les modèles ne prennent pas explicitement en compte l'impact de la hausse de la concentration en CO₂ dans l'atmosphère, qui imite la croissance végétale et la transpiration", nuance encore Eric Sauquet.

Baisse des prélèvements d'eau envisageable

Des hypothèses non-négligeables d'économie d'eau à l'horizon 2050 valident cependant la baisse des prélèvements dans la Durance, pour compenser ainsi l'effet du changement climatique. "Les principes développés avec R²D² peuvent ensuite être transposés partiellement à l'échelle du Rhône, pour mesurer l'effet de changements du type d'irrigation, du gravitaire vers le goutte-à-goutte, mais aussi à l'échelle locale des territoires pour analyser les vulnérabilités face aux restrictions d'usage", propose ensuite Eric Sauquet pour élargir sa contribution. Le bassin Rhône-Méditerranée, justement, fait aujourd'hui l'objet d'une stratégie d'adaptation pour limiter ses vulnérabilités face aux incidences du changement climatique. "En mai 2014, l'adoption du plan stratégique d'adaptation du bassin a constitué une première en France, tous les autres bassins l'ont ensuite fait", introduit Thomas Pelte, de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (RMC). Face à un bilan de la situation convergeant avec celui exposé par Eric Sauquet auparavant (plus chaud, plus sec, moins de neige, moins d'eau...), un panel de 60 mesures d'adaptation ont été identifiées. "Mais l'incertitude pose problème pour calibrer la réponse. S'adapter au changement climatique reste surtout une question de graduation de l'urgence de l'action et avec quelle force la met-on en œuvre. On se retrouve donc face à une question d'argent !", schématise encore Thomas Pelte.

Quelle stratégie pour le bassin Rhône-Méditerranée ?

Ajuster l'action implique toutefois une détermination précise de la vulnérabilité d'un territoire au changement climatique, "donc à la fois sa sensibilité croisée avec le niveau de pression des prélèvements", poursuit Thomas Pelte. L'action pourra donc être axée sur la diminution de cette sensibilité par la lutte contre les gaspillages, le changement des pratiques ou la substitution des prélèvements. "Les financeurs devront réfléchir à la stratégie d'investissement. 'Sans regret' ? Avec un bénéfice quelle que soit l'ampleur du changement climatique. 'A risque' ? Avec une chance que le changement soit plus important qu'estimé. Ou ne rien faire en se contentant d'une 'gestion adaptative' au fur et à mesure ?", résume Thomas Pelte dans l'orientation de la réponse à apporter. ■

Michel Pontier laisse la présidence à André Bernard

Après quinze années de présidence, Michel Pontier tire sa révérence à la tête de l'AIRMF, qu'il a contribué à fonder en 2004 en compagnie d'André Bernard. C'est ce dernier, représentant de la Chambre régionale d'agriculture Paca, qui présidera dorénavant l'AIRMF, les statuts de l'association exigeant un représentant d'une des Chambres d'agriculture pour occuper la présidence. "Il y a quinze ans, André et moi éprouvions le besoin de défendre les spécificités des agricultures méditerranéennes à l'échelle nationale. C'est en ce sens que nous avons créé l'AIRMF pour unir les forces des Chambres d'agriculture régionales de Paca et LR, et des ASA. Au bout de ces quinze ans, le bilan est positif, car nous sommes globalement parvenus à faire reconnaître les spécificités méditerranéennes, et faire admettre l'importance de l'irrigation en zone méditerranéenne", décrit Michel Pontier. C'est donc par arrêt de son mandat à la Chambre d'agriculture que Michel Pontier achève sa présidence de l'AIRMF. Par la voie de son engagement syndicaliste à la FDSEA, il restera cependant membre du bureau en qualité de premier secrétaire. "La conduite que tiendra André Bernard restera dans la lignée de ce que nous avons fait jusqu'à présent. Les enjeux à venir restent importants, notamment concernant l'image de l'irrigation remise en cause par la société actuelle et les associations environnementales. Un gros travail sur les économies d'eau est nécessaire", prédit sans risque Michel Pontier.



Michel Pontier tire sa révérence à la tête de l'AIRMF.

OLIVIER BAZALGE

Vignes et céréales : les effets

Jean-Marc Touzard, de l'Inra Montpellier, et Philippe Braun, de l'Institut du végétal Arvalis ont clôturé les échanges en présentant les impacts du changement climatique sur les cultures majeures que sont la vigne et les céréales en régions méditerranéennes. Partant de mêmes constats d'augmentation des températures moyennes, de diminution de la pluviométrie, et de variabilité des pluies, les chercheurs ont détaillé les conséquences de l'évolution climatique sur ces deux cultures. "Pour le blé, la précocification est plutôt un avantage en tant que culture de printemps, mais gare à l'impact plus important du gel. Les pluies perturbent plus les semis, et l'apparition de maladies 'exotiques' est à surveiller", a expliqué Philippe Braun. Jean-Marc Touzard a quant à lui réitéré les stratégies d'adaptation viticole en cours d'expérimentation et de réflexion : changement de cépages, nouvelles pratiques culturales et œnologiques, réorganisation géographique et spatiale des plantations, et évolution de la réglementation.

3, 2, 1...
Top départ !

Recrutez
un apprenti
ingénieur



Vous êtes **exploitant agricole, chef d'entreprise**
Dynamisez vos activités, développez un projet
Choisissez le contrat d'apprentissage !

PROFITEZ

- du regard neuf d'un(e) jeune salarié(e)
- d'un bagage scientifique de qualité
- d'allègements de charges
(salaire apprenti compris entre 43 % et 100 % SMIC)



4 parcours de **Licence professionnelle**
2 spécialités d'**Ingénieur**
En **alternance : 1, 2 ou 3 ans**

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- coopérative • viticulture • expérimentation
- agroalimentaire • distribution • conseil
- organisation professionnelle agricole • audit
- enseignement et recherche

THÉMATIQUES

- vigne et vin • agroécologie • innovation
- développement durable au sud • eau et environnement
- agriculture numérique • qualité • alimentation durable

Déposez vos offres d'emploi sur :
<https://supagro.jobteaser.com/fr>

Renseignez-vous dès à présent :
formations-apprentissage@supagro.fr

www.montpellier-supagro.fr

